

Cadre réservé

Date de réception : __ / __ / 2025

Heure : __ h __

INSCRIPTION – CHANTIERS D'ÉTÉ 2025

A destination des Thononais âgés de 15 à 16 ans

INFORMATIONS CONCERNANT LE JEUNE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Numéro de Sécurité Sociale du jeune :

Numéro de téléphone :

Adresse :

.....

INFORMATIONS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX JOIGNABLES PENDANT LA PERIODE DES CHANTIERS

Nom & prénom du responsable légal 1 :

Numéro de téléphone du responsable légal 1 :

Nom & prénom du responsable légal 2 :

Numéro de téléphone du responsable légal 2 :

FICHE A COMPLÉTER PAR LE JEUNE

Merci de cocher **la ou les semaines** où tu es disponible :

Semaine du 07 au 11 juillet 2025

Semaine du 15 au 18 juillet 2025

Sais-tu nager ? oui non

As-tu déjà participé aux « Chantiers d'été » ? oui non

Si oui, en quelle(s) année(s).....

Quel(s) type(s) de chantier(s) as-tu fait ?

Aide-nous à mieux te connaître !

Niveau d'études, options :

.....

Sports, loisirs, centres d'intérêts :

.....

Comment as-tu connu les chantiers d'été ? :

Famille, amis

animateurs, éducateurs

Réseaux sociaux, Internet,

Autre :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dates à retenir :

Du 14 au 30 avril	Inscription en version papier disponible au : Service Education-Jeunesse / EPDA / Club Jeunes à Jules Ferry / Espaces de quartier
30 avril	Date limite de dépôt des dossiers au service Education-Jeunesse directement
A partir du 21 mai	Réponse aux familles
3 juin	Signature des contrats à l'Espace Tully (19h – 20h) par le jeune et un responsable légal

Les dossiers d'inscription sont à rapporter au service Education-Jeunesse en mains propres au 8 avenue Saint François de Sales à Thonon-les-Bains le 30 avril 2025 au plus tard. Ils devront comporter :

- Les fiches d'inscription complétées et signées,
- Justificatif de domicile,
- Copie de la carte d'identité du jeune,
- Numéro de Sécurité sociale du jeune uniquement
- RIB au nom du jeune.

CEMB, l'EPDA de Prévention Spécialisée et la ville de Thonon-les-Bains déclinent toute responsabilité en cas de perte, de casse ou de vol d'objets.

Les horaires des chantiers sont effectués en matinée ou en après-midi selon les contrats. La présence du jeune est obligatoire sur l'ensemble des 20h de chantier. Les contrats seront attribués en priorité aux jeunes n'ayant jamais effectués de chantier, puis par ordre de remise des dossiers complets.

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

EPDA de Prévention Spécialisée
7 avenue Jules Ferry,
74200 Thonon-les-Bains
04 50 83 13 90
secretariat@epdaprevention.org
Du lundi au jeudi
8h-12h et 14h-18h

Service Éducation-Jeunesse
8 avenue St François de Sales
74200 Thonon-les-Bains
04 50 70 69 43
service-education@ville-thonon.fr
Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

FICHE A COMPLÉTER PAR LES RESPONSABLES LÉGAUX

Souhaitez-vous être prévenus de la suite donnée au dossier de votre enfant :

Par mail (responsable légal) :

Par téléphone (responsable légal) :

Vaccinations : DTP BCG Autre

Contre-indications particulières (asthme, allergies...) :

En cas d'urgence, j'autorise le responsable à prévenir les secours et à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé du jeune.

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant :

Le jeune suit-il un traitement médical : oui non

Je soussigné(e), Madame, Monsieur autorise l'association intermédiaire Chantiers Educatifs Mont Blanc à embaucher et à rémunérer mon enfant conformément à la législation en cours (*obligatoire*).

J'autorise / Je n'autorise pas les services de la Ville de Thonon-les-Bains et l'EPDA de Prévention Spécialisée à utiliser les photographies prises dans le cadre de l'opération « Chantiers d'été 2025 », lors d'actions de communication (*rayez la mention inutile*)

Fait à Thonon, le / / 2025

« Lu et approuvé »
Signature du jeune

« Lu et approuvé »
Signature du représentant légal

Les signataires certifient sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées sur cette fiche. La signature de ce document engage les signataires à respecter les obligations qui figurent dans le règlement intérieur, qui ont pour objectif de permettre à chaque jeune de travailler et de participer à la vie collective dans les meilleures conditions possible et dans le respect de chacun.